

# LE TRAIT D'UNION PLUDUALAIS

## Dicton du mois

*À la mi-janvier, une heure de plus ; à la Chandeleur, on en gagne deux.*



## Sommaire :

- Éditorial (p1)
- Note environnementale (p2)
- Sécurité routière (p2)
- Élections municipales (p3)
- Comité des fêtes (p3)
- Anciens combattants (p3)
- Évènements passés (p4)
- Évènements à venir (p4)

## Éditorial

Chères Pludualaises, chers Pludualais,

En ce début d'année 2026, l'équipe municipale et moi-même tenons à vous adresser nos vœux les plus sincères de santé, de réussite personnelle et de bonheur. Que cette nouvelle année vous apporte sérénité et prospérité, à vous et à vos proches.

L'année 2025 a été marquée par des réalisations concrètes qui témoignent de notre engagement constant pour améliorer le cadre de vie de notre village. Les travaux de voirie, les travaux d'agrandissement et d'acoustique de la salle Shelburn sont enfin finalisés ainsi que la mise en place de luminaires LED dans nos bâtiments communaux. Les aménagements de sécurité de la rue du Languidoué ont été réceptionnés en septembre.

En 2026, pour la deuxième année consécutive, l'Etat ne dispose pas de loi de finances, mais pour nous « petite commune rurale » nous nous devons d'avoir un budget à l'équilibre !! Bien sûr, cela signifie aussi que les incertitudes sont nombreuses, notamment en ce qui concerne les dotations de l'Etat. Cependant, notre commune votera prochainement son budget et maintient le cap grâce à une gestion prudente et responsable de ses finances. Je tiens à souligner que notre trésorerie demeure saine, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité tout en restant vigilants. J'en profite pour remercier notre secrétaire de mairie, Bruno, pour son investissement et son travail de fond.

L'année 2026 qui s'ouvre sera celle de la consolidation des projets et des investissements en cours : début des travaux de réhabilitation de la maison des religieuses, couverture des allées de boules à la salle Shelburn, achat d'un terrain au bourg pour entre autre créer un futur parking et création de 4 allées de boules au terrain des sports.

Je tiens à saluer l'implication de tous : les agents communaux dont le travail est essentiel, les bénévoles qui font vivre nos associations, et vous, habitants, qui participez par votre présence et votre engagement à l'esprit chaleureux de notre commune rurale. N'hésitez pas à rejoindre nos associations qui sont les poumons de la vitalité de notre commune avec nos commerces.

Continuons ensemble à faire de PLUDUAL une commune vivante, notre commune rurale en un lieu privilégié et il nous appartient à tous de veiller à sa qualité de vie.

J'aurai le plaisir d'échanger avec vous plus longuement lors de la cérémonie des Vœux du Maire, le samedi 17 janvier à 18h00 à la Salle Sheburn. Ce sera l'occasion d'approfondir ces projets et de partager un moment de convivialité essentiel.

En réaffirmant mon profond engagement à vous servir, je vous souhaite une nouvelle fois, au nom de toute l'équipe municipale, une très belle et heureuse année 2026.

Votre Maire.



## Commune de PLUDUAL

Le Maire, Frédéric LE TURLUER, et les membres du conseil municipal vous souhaitent une très bonne année 2026 et vous invitent à la cérémonie des vœux le **samedi 17 janvier à 18h00** à la salle polyvalente Shelburn.



## Note environnementale : la collecte des déchets ménagers évolue

Dans le cadre de sa politique des transitions et de gestion des déchets ménagers, Leff Armor communauté réorganise la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire à compter du 5 janvier 2026. Cette évolution vise à renforcer la qualité du service rendu aux habitants, à optimiser les tournées et diminuer l'empreinte carbone. Il est utile de préciser que les habitants des Côtes-d'Armor sont champions de France du tri sélectif, avec 118,5 kg de déchets triés par personne en 2024, contre 72 kg dans le reste de la France.

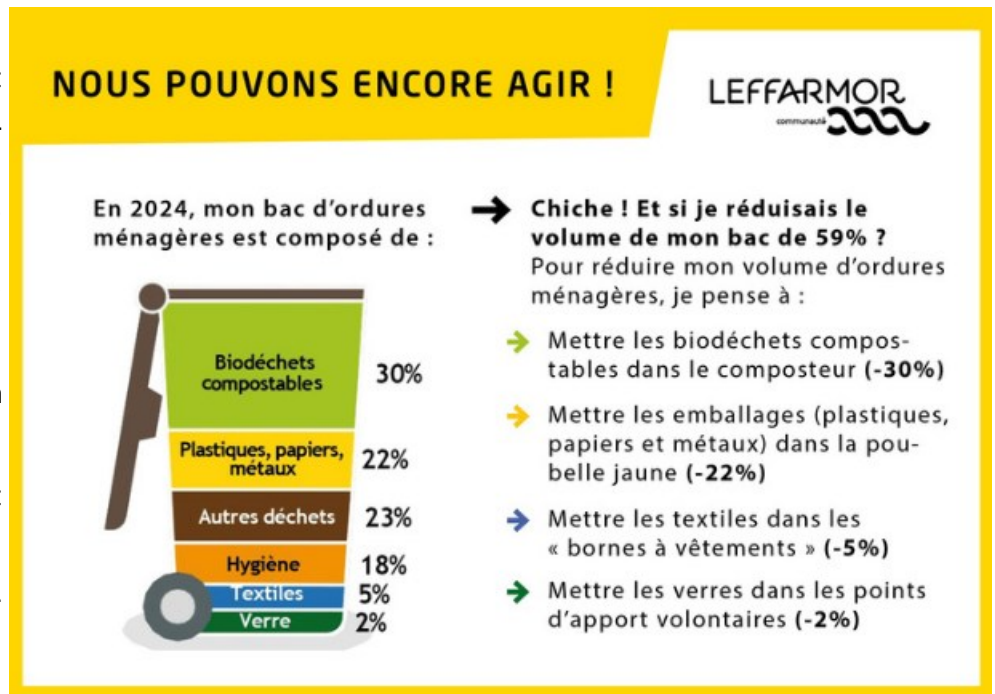
Pourquoi ces changements ? Face à l'évolution des volumes collectés, à la réorganisation géographique de certaines communes et au besoin d'améliorer la régularité des tournées, la Communauté de communes a procédé à une refonte complète du schéma de collecte.

Cette nouvelle organisation permet : une réduction des temps de trajet, une collecte plus efficace, notamment en période de forte activité et un service plus homogène pour l'ensemble des usagers.

Ce qui change concrètement pour les habitants : un nouveau jour de passage de la collecte dans sa rue ou son quartier (le mercredi pour la commune de Pludual).

Ces informations sont essentielles afin d'assurer la sortie des bacs au bon moment et garantir leur prise en charge par les équipes de collecte.

Pour permettre le bon déroulement des tournées : sortir les bacs la veille au soir du jour de collecte indiqué ; respecter le bon flux (noir ou jaune) selon le calendrier ; ne pas déposer de déchets hors contenant ou en dehors des jours de collecte.



## Note sécurité routière : « sécurité des élèves : le rôle essentiel des parents lors des trajets »



En période hivernale, de nombreux élèves prennent le bus scolaire alors qu'il fait encore nuit. Cette situation augmente les risques, notamment aux arrêts de bus et lors des traversées de route.

Les parents jouent un rôle déterminant en préparant leurs enfants à des trajets sûrs. Il est fortement recommandé de veiller à ce qu'ils portent des vêtements clairs ou des éléments réfléchissants (bandes, brassards, cartables équipés, lampes de poche), afin d'améliorer leur visibilité auprès des automobilistes. Ces dispositifs simples peuvent faire une réelle différence.

Accompagner les plus jeunes jusqu'à l'arrêt de bus, lorsque cela est possible, est également un geste important. Les parents doivent rappeler régulièrement les règles de prudence : arriver à l'arrêt à l'avance, attendre à distance de la chaussée, rester attentif et ne traverser la route qu'après le départ du bus.

En adoptant de bons réflexes et en sensibilisant leurs enfants, les parents contribuent activement à des trajets scolaires plus sûrs pour tous.

## Elections municipales : un nouveau mode de scrutin

En application de la loi du 21 mai 2025, les prochaines élections municipales marquent un changement majeur : le scrutin de liste paritaire devient la règle pour toutes les communes. L'objectif est de favoriser la parité et renforcer la cohésion des conseils municipaux.

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

**Dès 2026, le scrutin se fait par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage : les électeurs ne peuvent plus modifier les listes.**

Les listes sont considérées comme des listes complètes dès lors qu'elles comptent jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif théorique du conseil municipal. Pour la commune de Pludual, le nombre de conseillers municipaux à élire est de 15. Une liste est considérée complète si elle compte 13 candidats au minimum et 17 candidats au maximum.

Par ailleurs, l'interdiction du panachage modifie les règles jusque là en vigueur sur la validité des bulletins lors des élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants. **Un décret du 6 août 2025 précise que les bulletins comportant une modification de l'ordre des candidats ou une mention manuscrite sont désormais considérés comme nuls.**

**Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir.**

Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche : jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ; jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr).

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription.

## Comité des fêtes

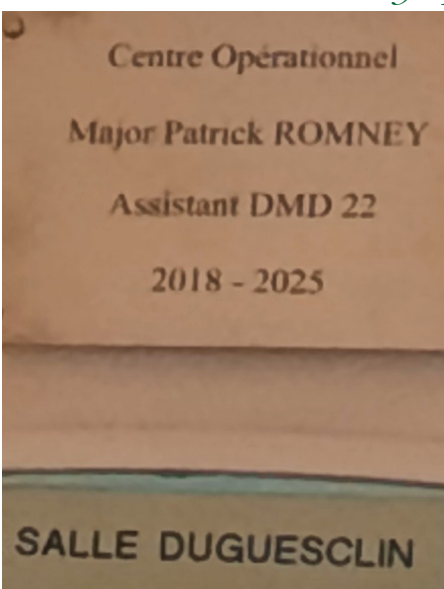
L'année qui vient de s'écouler a été riche en événements, nous avons organisé 9 manifestations. Nous avons pu compter sur l'aide du personnel et du matériel des services techniques.

Merci à Monsieur Le Maire qui a mis à disposition les agents et le matériel, offert les bonbons pour les manifestations concernant les enfants. Merci aussi à toutes les personnes qui sont venues prêter main forte aux bénévoles pour les différents montages et démontages des festivités. Pourtant ce n'est pas si simple de faire fonctionner l'association, nous ne sommes plus assez ; de nombreux postes sont à pourvoir au sein du bureau pour maintenir les activités et décider des dates des prochaines manifestations. Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 9 janvier prochain à 19H00 petite salle de la mairie. Il en va de l'avenir du comité des fêtes, adhérez et engagez vous ne serait-ce que pour une année en maintenant les diverses animations sur la commune.

Bonne et heureuse année pour 2026 et par-dessus tout une bonne santé.

Christophe Le Merrer

## Anciens combattants et sympathisants de Pludual



Le 17 décembre 2025, dans la soirée, un HOMMAGE appuyé a été rendu à notre ami Patrick, Major dans l'Armée. Cet hommage a eu lieu dans l'ancienne caserne « CHARNER » au centre opérationnel de Saint-Brieuc. Une plaque en son nom a été découverte par son épouse et les Autorités Militaires et Civiles en présence d'une part du Préfet des Côtes d'Armor et d'autre part de certains membres du conseil municipal de Pludual accompagnés de M. Frédéric LE TURLUER Maire. L'Association des Anciens Combattants et Sympathisants de Pludual était représentée par son président, Patrick étant adhérent en tant que sympathisant. Notre Ami était un homme simple, dévoué, aimant ses pairs. Il aimait son travail de « militaire », ne comptant point ses heures. Cette plaque découverte nous permettra, lors de nos passages au centre opérationnel de « CHARNER » de rappeler ce que Patrick a été pour nous durant sa vie terrestre achevée brutalement.



Jean-Yves BLEJAN

Mairie

8 rue du Manoir

22 290 Pludual

Horaires d'ouverture Médiathèque

Mercredi : 16h00 à 18h00

Samedi : 10h00 à 12h00

Horaires d'ouverture secrétariat

Lundis et jeudis : 13h30-17h30

Mardis et vendredis : 8h30-12h00

Mercredis semaines paires :

8h30-12h et 13h30-17h30.

Fermé mercredis semaines impaires.

Téléphone : 02 96 20 22 72

Messagerie : [mairie.pludual@orange.fr](mailto:mairie.pludual@orange.fr)

Blog : <http://mairie-pludual.blogspot.fr/>

Application Mobile Mairie : PanneauPocket

Directeur de la publication : Frédéric LE TURLUER

Réalisation : Mairie.

## Évènements passés

**Soirée Halloween** : le 31 octobre



**Repas des aînés le 11 novembre**



**Marché de Noël** : le 3 décembre



**Arbre de Noël** : samedi 9 décembre



## Évènements à venir

**Assemblée générale extraordinaire du comité des fêtes** : le vendredi 9 janvier à 19h00 dans la petite salle de la mairie.

**Cérémonie des vœux du Maire** : le samedi 17 janvier à 18h00 à la salle Shelburn.

**Elections municipales et communautaires** : dimanches 15 et 22 mars 2026 dans la salle Shelburn.

**Tous les mardis après-midi à 14h30** : jeux et goûter dans la petite salle de la mairie, organisés par les élus et ouvert à toute la population.

